

TROPHÉE 40^{ans}

CENTRE MORBIHAN

UCI NATIONS' CUP JUNIOR

ENTREZ DANS
LA COURSE
DU TCM

20 - 21 MAI 2023

GUIDE TECHNIQUE

RÉVÉLATEUR DE TALENTS

Remco Evenepoel
Vainqueur du TCM 2018



Arnaud Demare
18^e TCM 2008



Mathieu Van Der Poel
Vainqueur du TCM 2013



OFFICIELS

DIRECTION ORGANISATION

Président d'Honneur	: Gérard LORGEUX
Président	: Patrick GUÉGAN
Vice-président	: Hugues JÉHANNO
Vice-président	: Christian JOSSO
Secrétaire	: Françoise BONNO
Secrétaire Adjointe	: Émeline POCARD
Trésorière, responsable Espace VIP	: Françoise ALLIO
Trésorière Adjointe, responsable Restauration VIP	: Yolande GARNIER
Responsable Partenaires	: Gérard BERNARD
Responsable Organisation Sportive	: Morgane GARNIER
Responsable Hébergement et Restauration	: Christophe LE DASTUMER
Responsable Véhicules	: Vincent GLOAGUEN
Responsable Communication	: Bernard CATEL
Responsable Marketing	: Gwendal MILAN
Responsable Technique Départ	: Dominique LORIC
Responsable Technique Départ (adjoint)	: Martial VAGUERESSE
Responsable Technique Arrivée	: Henri MOREAC
Responsable Technique Arrivée (adjoint)	: Daniel BERTHELOT
Responsable Parcours et Fléchage	: Julien ROSELIER
Responsable Sécurité	: Sébastien RIO
Responsable Relations Préfecture	: Cédric JOSSO
Responsable Accueil VIP	: Lucie GAUTHER
Responsable Caravane Publicitaire	: Régis LAMOUR
Coordinateur Organisation	: Etienne CAIGNARD

DIRECTION SPORTIVE

Directeur de l'épreuve	: Gabriel BERTHELOT
Président du Jury UCI	: Laurent BASTIEN
Commissaires Titulaires UCI	: Jacky VERDENET Alexandre NOUHAUD
Juge à l'Arrivée	: Ludovic JOUAN
Chronométrateur Officiel	: Jean-François MAILLET
Chronométrateur Départ CLM	: Damien QUILLIVIC
Commissaires Moto	: Cédric POINTEAU David JEAN
Infos Course	: Alain KOSZYCZARZ
Moto-Infos	: SHIMANO
Ardoisier	: Caroline DESMONS
Régulateur	: Christophe LE DASTUMER
Service médical	: Dr Ronan CHOUPEAUX Cyril MONNIER
Animateurs officiels	: Damien MARTIN, Philippe LE MAIRE
Direct TV	: Antoine MICHELIN, Cyrille GUIMARD
Photo-finish - Classements	: VOTRE COURSE.COM
Liaisons radios et Voitures Assistance Neutres	: SHIMANO (2 voitures + 1 moto)
Sécurité de l'épreuve	: GENDARMERIE NATIONALE (6) ABEC (14)
Ambulances	: URGENCE 56 (2)

ÉTAPES

DATE	ÉTAPE	DÉPART	ARRIVÉE	KM
Samedi 20 mai	1	Grand-Champ	Grand-Champ	128,900
Dimanche 21 mai	2	Réguiny	Évellys (CLM individuel)	7,000
Dimanche 21 mai	3	Lizio	Locminé	115,600

PARTENAIRES PRIVÉS



PARTENAIRES PUBLICS



RÈGLEMENT PARTICULIER

Article 1 : Présentation

Inscrit au calendrier de la Coupe des Nations Juniors UCI, le 28^{ème} TROPHÉE CENTRE MORBIHAN, classé 2.Ncup est organisé par l'association du Trophée Centre Morbihan, sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale. Il se dispute les 20 et 21 mai et comprend 3 étapes : deux étapes en ligne et un contre la montre individuel.

Article 2 : Participation

Le TROPHEE CENTRE MORBIHAN est ouvert aux coureurs hommes juniors. Cette épreuve sera disputée par équipes de 6 coureurs avec un minimum de 4 coureurs. Elle est ouverte uniquement aux équipes nationales, aux équipes régionales et de club (max 16%), et aux équipes mixtes (art.2.14.035 à 2.14.039 du règlement UCI). Les coureurs et l'encadrement de l'équipe devront se soumettre aux obligations sanitaires en vigueur.

Article 3 : Classement de la Coupe des Nations Juniors

La coupe des nations juniors attribue des points seulement aux nations par l'accumulation de points individuels. Seul existe un classement par nation. A chaque étape, il est attribué des points aux six premiers coureurs du classement suivant le barème ci-après :

Classement	Points
1	6
2	5
3	4
4	3
5	2
6	1

A l'issue de l'épreuve, il est attribué des points aux 20 premiers coureurs du classement général final suivant le barème ci-après :

Classement	Points
1	30
2	25
3	20
4	17
5	16
6	15
7	14
8	13
9	12
10	11
11	10
12	9
13	8
14	7
15	6
16	5
17	4
18	3
19	2
20	1

Seules figurent au classement par nations les équipes nationales ayant participé à l'épreuve. Seul le premier coureur de chaque nation marque des points par rapport à sa place dans l'épreuve. A l'issue de chaque épreuve, les nations ex aequo au classement général seront départagées selon l'article 2.14.042 du règlement UCI.

Article 4 : Permanence

La permanence d'accueil, où les responsables d'équipes licenciés doivent confirmer les partants, se déroulera le vendredi 19 mai de 14 h 30 à 16 h 45 à la Salle Multifonctions "Espace La Maillette" Rue des Vénètes - Zone de Kerjean à Locminé.

La réunion des directeurs sportifs, en présence des membres du collège des commissaires et de la direction générale de l'organisation, est fixée à 17 h 00 au même lieu.

La présentation officielle des équipes aura lieu à 18 h sur le parvis de l'église. Cette dernière obligatoire fera l'objet d'un communiqué spécial de l'organisation.

Article 5 : Ordre des voitures lors de la 1^{ère} étape

L'ordre des voitures fixé par l'article 2.14.046 du règlement UCI sera le suivant:

1. les voitures des équipes représentées à la réunion de directeurs sportifs dans l'ordre du classement de la coupe des nations tel qu'il est établi à la veille de l'épreuve
2. les voitures des équipes représentées à la réunion des directeurs sportifs mais qui n'ont pas encore obtenu de points au classement de la coupe des nations
3. les voitures des équipes n'ayant pas confirmé leurs coureurs partants dans le délai visé par l'article 1.2.090
4. les voitures des équipes non représentées à la réunion des directeurs sportifs

Dans les groupes 2, 3 et 4 l'ordre est fixé par tirage au sort.

La voiture d'une équipe visée au point 1 ou 2, mais qui se trouve dans un des cas visés au point 3 ou 4, sera dans le groupe 3 ou 4, suivant le cas.

Les règles ci-dessus s'appliquent à la première étape d'une épreuve par étapes, l'ordre des véhicules lors des autres étapes étant déterminé par le classement général individuel au temps.

RÈGLEMENT PARTICULIER

Article 6 : Radio Tour

Les informations courses seront émises sur la fréquence "Radio Tour" : 157.550

Article 7 : Assistance Technique Neutre

Le service d'assistance technique neutre sera assuré par SHIMANO. Le service est assuré au moyen de deux voitures techniques et d'une moto.

Article 8 : Classement Général Individuel au Temps

Le classement général individuel au temps est établi par l'addition des temps enregistrés par les chronométrés dans chacune des étapes, en tenant compte des pénalités éventuelles (article 2.6.014).

En cas d'égalité de temps au classement général individuel, les centièmes de seconde enregistrés lors du contre la montre individuel sont réincorporés dans le temps total pour départager les coureurs ex-aequo.

En cas de nouvelle égalité, il est fait appel à l'addition des places obtenues à chaque étape et, en dernier ressort, à la place obtenue dans la dernière étape disputée (article 2.6.015). Le leader du classement général individuel au temps porte un maillot jaune.

Article 9 : Classement Général Individuel aux Points

Le classement général individuel aux points est établi par l'addition des points attribués à l'arrivée de chacune des 3 étapes, selon la cotation suivante :

Pour les 2 étapes en ligne, respectivement du 1^{er} au 15^{ème} : 25 - 20 - 16 - 14 - 12 - 10 - 9 - 8 - 7 - 6 - 5 - 4 - 3 - 2 et 1 pts
Pour l'étape contre la montre, respectivement du 1^{er} au 10^{ème} : 10 - 9 - 8 - 7 - 6 - 5 - 4 - 3 - 2 et 1 points.

En cas d'égalité, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

1. Nombre de victoires d'étapes
2. Classement général individuel au temps

Pour figurer au classement général individuel aux points, les concurrents devront obligatoirement terminer le Trophée Centre Morbihan.

Le leader du classement général individuel aux points porte un maillot vert.

Article 10 : Classement Général par Équipes

Le classement par équipes de chaque étape s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe, en tenant compte des pénalités éventuelles. En cas d'égalité, les équipes sont départagées par l'addition des places obtenues par leurs trois premiers coureurs de l'étape. En cas de nouvelle égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement de l'étape.

Le classement général par équipes s'établit par l'addition du classement par équipes de chaque étape. En cas d'égalité, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

1. Nombre de premières places dans le classement par équipes d'étape
2. Nombre de deuxièmes places dans le classement par équipes d'étape
- Etc.

S'il y a toujours égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement général individuel.

Toute équipe réduite à moins de trois coureurs est éliminée du classement général par équipes.

Article 11 : Classement Général Individuel « Meilleur Grimpeur »

Le classement du meilleur grimpeur s'obtient par l'addition des points attribués au sommet de chaque côte. La cotation des points sera celle mentionnée :

Côtes de 1^{ère} catégorie : 8 - 6 - 4 - 2 - 1 aux 5 premiers
Côtes de 2^{ème} catégorie : 6 - 4 - 2 - 1 aux 4 premiers

En cas d'égalité au classement général individuel du Meilleur Grimpeur, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

1. Nombre de 1^{ère} places dans les côtes de 1^{ère} catégorie
2. Nombre de 1^{ère} places dans les côtes de 2^{ème} catégorie
3. Classement Général Individuel au Temps

Pour figurer au classement général individuel du "Meilleur Grimpeur", les concurrents devront obligatoirement terminer le Trophée Centre Morbihan.

Le leader du classement général individuel du "Meilleur Grimpeur" porte un maillot blanc à pois rouges.

Article 12 : Classement Général Individuel « Sprint Intermédiaire »

Le classement s'obtient par l'addition des points attribués à chaque sprint intermédiaire.

La cotation des points sera celle mentionnée: 5 - 3 - 2 et 1 aux 4 premiers de chaque sprint intermédiaire. En cas d'égalité au classement général individuel du sprint intermédiaire, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

1. Nombre de 1^{er} places dans les sprints intermédiaires
2. Classement Général Individuel au Temps

Pour figurer au classement général individuel du Sprint Intermédiaire, les concurrents devront obligatoirement terminer le Trophée Centre Morbihan.

Le leader du classement général individuel du Sprint Intermédiaire porte un maillot blanc.

RÈGLEMENT PARTICULIER

Article 13 : Classement Général Individuel du « Meilleur Jeune »

Le classement général individuel du "Meilleur Jeune" est établi pour les juniors 1^{ère} année (17 ans) suivant le classement général individuel au temps. Le leader du classement général individuel du "Meilleur Jeune" porte un maillot bleu.

Article 14 : Classement Général du « Combiné »

Le classement général individuel du combinés s'obtient par l'addition des points enregistrés à chaque étape dans les différents classements individuels selon les barèmes établis :

1. Classement de chaque étape: 10 - 6 - 4 - 2 - 1 points aux 5 premiers
2. Classement Sprint Intermédiaire de l'étape (1^{er} et 3^{ème} étape) : 10 - 6 - 4 - 2 - 1 points aux 5 premiers.
3. Classement Meilleur Grimpeur de l'étape (1^{er} et 3^{ème} étape) : 10 - 6 - 4 - 2 - 1 points aux 5 premiers.

En cas d'égalité, il est fait appel au classement général individuel au temps.

Pour figurer au classement général individuel du "Combiné", les concurrents devront obligatoirement terminer le Trophée Centre Morbihan. Le leader du classement général individuel du "Combiné" porte un maillot rouge.

Article 15 : Contre-la-montre Individuel

L'ordre de départ des coureurs se fera par une rotation de toutes les équipes engagées en tant compte de la place occupée au classement général individuel au temps à l'issue de la 1^{ère} étape pour effectuer la rotation, le dernier coureur classé de l'équipe partant le premier etc. L'horaire du premier coureur sera calculé pour que le dernier coureur parte à 10 h 50. Les départs se feront toutes les minutes.

Article 16 : Délai d'élimination

Il est accordé un délai d'arrivée établi sur le temps du vainqueur augmenté de 20 % pour les étapes en ligne et de 30 % pour le contre-la-montre individuel. Toute situation d'exception peut être tranchée par le collège des commissaires après consultation de la direction de l'organisation.

Article 17 : Règles des 3 derniers kilomètres

La règle des 3 derniers km s'appliquera pour la 1^{ère} et 3^{ème} étape selon l'article 2.6.027.

Article 18 : Respect du code de la route

Conformément à l'article 1.2.082, les coureurs se doivent d'observer les dispositions légales du pays et donc suivre le code de la route français, notamment pour les coureurs attardés. L'organisation ne pourra être tenu responsable en cas d'incident.

Article 19 : Protocole

A l'issue la 1^{ère} et 2^{ème} étape, doivent se présenter au protocole après l'arrivée :

- le vainqueur de l'étape
- le leader du classement général individuel au temps
- le leader du classement général individuel aux points
- le leader du classement général "Meilleur Grimpeur"
- le leader du classement général "Sprint Intermédiaire"
- le leader du classement général "Meilleur Jeune"
- le leader du classement général "Combiné"

A l'issue la 3^{ème} étape, pour le protocole final, doivent se présenter au protocole après l'arrivée :

- le vainqueur de l'étape
- le leader du classement général individuel aux points
- le leader du classement général "Meilleur Grimpeur"
- le leader du classement général "Sprint Intermédiaire"
- le leader du classement général "Meilleur Jeune"
- le leader du classement général "Combiné"
- le coureur le plus combatif sur l'ensemble
- l'équipe leader du classement par équipe
- 3 premiers du classement général individuel autemps
- la nation leader du classement de la coupe des nations juniors et son directeur sportif

Ordre des maillots en cas de cumul lors des différents classements :

- a) Maillot jaune (classement général au temps)
- b) Maillot vert (classement général aux points)
- c) Maillot blanc à pois rouges (leader "Meilleur Grimpeur")
- d) Maillot blanc (leader "Sprint Intermédiaire")
- e) Maillot bleu (classement général "Meilleur Jeune")
- f) Maillot rouge (classement général du "Combiné")

Article 20 : Autorisation parentale en cas d'intervention médicale

Tout coureur mineur à la date de l'épreuve devra être en possession d'une autorisation parentale en cas d'intervention médicale, le comité d'organisation et le médecin de l'épreuve se dégageant de toute responsabilité en cas de litige.

Article 21 : Contrôle antidopage

Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente épreuve. En outre, la législation antidopage française s'applique conformément aux dispositions de la loi en vigueur. Le contrôle antidopage aura lieu dans le local réservé à cet effet, près de la ligne d'arrivée.

Article 22 : Prix

Voir détail des prix ci-joint dans le livre de route.

Article 23 : Pénalités

Les pénalités sont conformes au règlement de l'U.C.I.

VENDREDI 19 MAI 2023

Ouverture de la permanence à l'espace La Maillette à Locminé :
Accueil des équipes et confirmation des partants

14h00 - 16h45

Réunion des Directeurs Sportifs en présence de la direction de
l'épreuve et du Collège des Commissaires à l'espace La Maillette

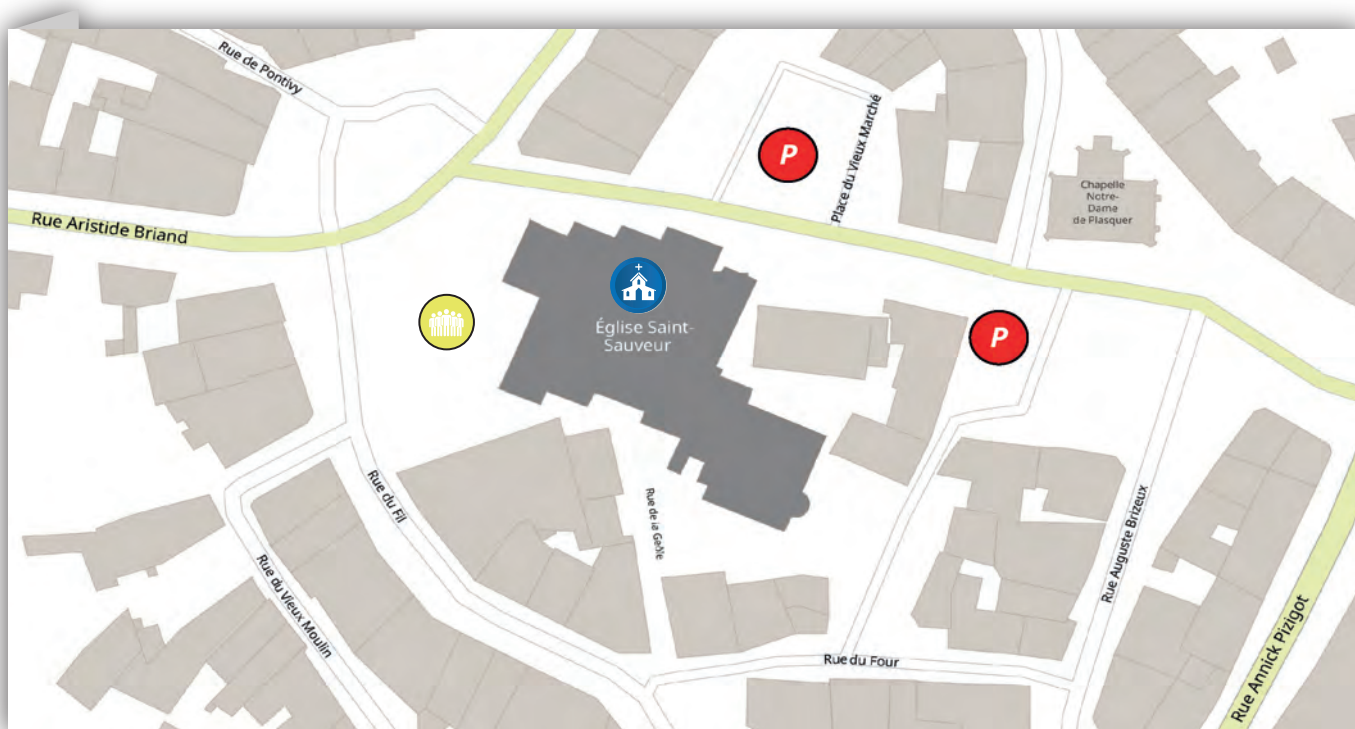
17h00

Présentation des équipes sur le parvis de l'église de Locminé

18h00

Soirée Gala uniquement sur invitation

19h30



Présentation des équipes



Église



Parking équipes



Présentation des équipes du Trophée Centre Morbihan à Locminé

10h00 - 12h00

Permanence : Espace 2000 - Grand-Champ

11h00

Réunion des pilotes en présence de la direction de l'épreuve et du jury des commissaires à l'Espace 2000 - Grand-Champ

11h30

Restauration des officiels à l'Espace 2000 - Grand-Champ

12h30

Installation des radios sur le parking des équipes par Shimano

12h45

Mise en place des véhicules sur la ligne de départ

13h00

Appel des concurrents par équipes
Présentation des équipes

13h45

Départ de la 1^{ère} étape en présence de la Municipalité, des autorités locales et des invités

16h00

Arrivée sur le circuit de Grand-Champ et premier passage sous la banderole pour parcourir 5 fois un circuit long de 5,800 km

17h00

Arrivée des coureurs et dérivation des voitures des directeurs sportifs (500 m avant la ligne d'arrivée, à gauche)

17h20

Protocole officiel
Permanence d'arrivée : Espace 2000
Salle de Presse : Espace 2000
Contrôle antidopage : Espace 2000

SAMEDI 20 MAI 2023

Accès au départ

GRAND-CHAMP

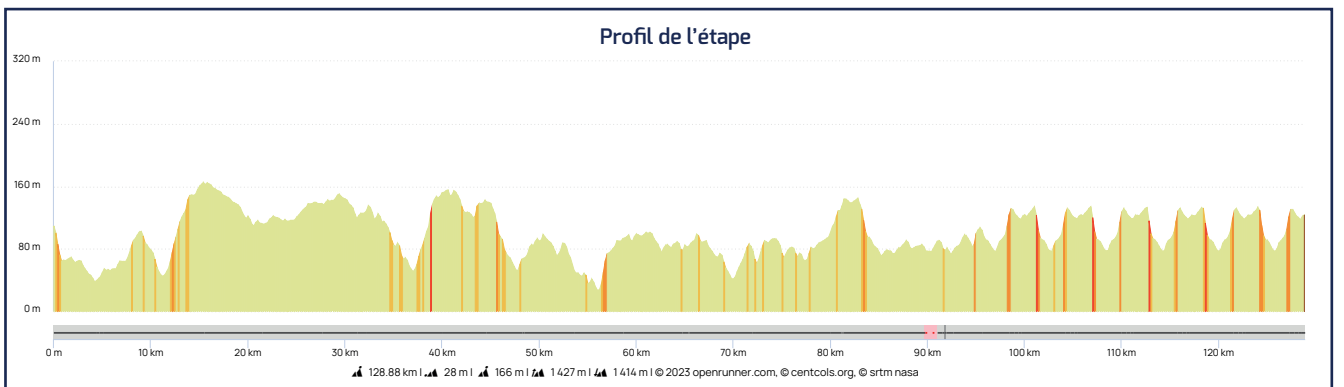


SAMEDI 20 MAI 2023











Horaires de passage

Route	Itinéraire	Distance		Horaire de passage		
		Parcours	A parcourir	Caravane	42 km/h	44 km/h
C	GRAND-CHAMP - Départ fictif - Espace 2000 - Neutralisation de 7,300 km			13:00	13:45	13:45
D133	A gauche sur D133 (Route de Plumergat), à droite sur Rue Simone Veil					
D779	Rond-Point (à droite direct. Vannes) puis à gauche pour emprunter ligne d'arrivée					
D133E	Rond-Point (tout droit, direct. Locminé) Rond-Point (à gauche, direction Gd-Champ)					
D133	GRAND-CHAMP - Entrée Localité - Rue de la Madeleine - Rue de la Poste					
D133	GRAND-CHAMP - Grande Rue - Eglise (à gauche, direction Plumergat)					
D133	GRAND-CHAMP - Départ réel - panneau sortie Grand-Champ - D133	0,000	128,900	13:20	14:00	14:00
D133	Lieu-dit Lanigo (à droite, direction Plumergat - Rue de Grand-Champ)	4,300	124,600	13:26	14:06	14:05
C	PLUMERGAT - Rue Anne de Bretagne (à droite, direction Locminé)	5,100	123,800	13:27	14:07	14:06
D17	PLUMERGAT - Rond-point (tout droit, direction Locminé)	5,200	123,700	13:27	14:07	14:07
D17	Lieu-dit Le Poteau (tout droit, direction Locminé)	8,600	120,300	13:32	14:12	14:11
D17	Lieu-dit Kerberhuët - <i>Ascension à 3% sur 4000 m</i>	11,000	117,900	13:35	14:15	14:15
D17	Intersection D16/D17 (à droite, direction Plumelin)	13,000	115,900	13:38	14:18	14:17
D16	Lieu-dit Ty Planche, prendre à droite (direction Colpo sur D115)	15,100	113,800	13:41	14:21	14:20
D115	Lieu-dit Kerhenriette (à gauche, direction Colpo)	20,100	108,800	13:48	14:28	14:27
D115	COLPO - Rond-point Korn-er-Houët, (à gauche, direction Locminé)	20,600	108,300	13:49	14:29	14:28
D115	COLPO - Rond-point (à droite, direction Vannes)	20,800	108,100	13:49	14:29	14:28
C	COLPO - Rond-point du Château-Vaissières (à gauche, direction Vannes)	21,400	107,500	13:50	14:30	14:29
C	Lieu-dit La Mare au Sel (tout droit, direction Plaudren)	25,100	103,800	13:55	14:35	14:34
C	Lieu-dit Petit Kerhorno (tout droit)	27,900	101,000	13:59	14:39	14:38
C	PLAUDREN - Rue des Potiers (à gauche, direction Saint Jean Brévelay)	31,500	97,400	14:05	14:45	14:42
D182	PLAUDREN - Kermiser (à droite, direction Plumelec)	32,300	96,600	14:06	14:46	14:44
C6	Lieu-dit Le Cosquer - <i>Ascension à 3,7% sur 2500 m</i>	37,100	91,800	14:13	14:53	14:50
C6	Lieu-dit Le Prassun	39,300	89,600	14:16	14:56	14:53
C6	PLUMELEC - Rond-point Chemin de Chaupas (tout droit vers Centre-Ville)	40,200	88,700	14:17	14:57	14:54
D126	PLUMELEC - Eglise (à droite, direction Josselin)	40,700	88,200	14:18	14:58	14:55
D10	Lieu-dit La Rabine (à droite, direction Callac)	44,600	84,300	14:23	15:03	15:00
C6	Lieu-dit Callac (à gauche, direction Sérent)	48,500	80,400	14:29	15:09	15:06
D133	Intersection D133/D766A (à droite, direction Elven)	53,600	75,300	14:36	15:16	15:13
D766A	SAINT-GUYOMARD - Lieu-dit Botquééré	57,500	71,400	14:42	15:22	15:18
D766A	Lieu-dit La Belle Allouette (à droite, direction Trédion)	58,700	70,200	14:43	15:23	15:20
D112	TREDION - Rue de l'Abbé Coedelo - (à gauche, direction Plaudren)	64,500	64,400	14:52	15:32	15:27
D133	TREDION - Château (à gauche, direction Elven)	64,800	64,100	14:52	15:32	15:28
D1	ELVEN - 100 m avant le rond-point - Panneau Entrée Elven	70,700	58,200	15:01	15:41	15:36
D1	ELVEN - Rond-point (tout droit)	70,800	58,100	15:01	15:41	15:36
D1	ELVEN - Avenue Martyrs de la résistance (à droite, direction centre-ville)	71,500	57,400	15:02	15:42	15:37
D766A	ELVEN - Rond-point de l'église (à droite, direction Monterblanc)	72,000	56,900	15:02	15:42	15:38
C	ELVEN - Rue René Descartes (à gauche, direction Monterblanc)	72,300	56,600	15:03	15:43	15:38
C	ELVEN - Rond-point (tout droit, direction Monterblanc)	72,900	56,000	15:04	15:44	15:39
C	MONTERBLANC - Rue de la Font Saint-Pierre (à gauche, direction Vannes)	79,800	49,100	15:14	15:54	15:48
D182	MONTERBLANC - Rond-Point (tout droit, direction Vannes)	80,000	48,900	15:14	15:54	15:49
D182	MONTERBLANC - Rond-point (à gauche, puis à droite, direction Camp Militaire)	81,200	47,700	15:16	15:56	15:50
C4	Lieu-dit Kerovillier (à droite, direction Plaudren)	82,800	46,100	15:18	15:58	15:52
C	Lieu-dit Pernerorio (tout droit)	84,400	44,500	15:20	16:00	15:55
C	Lieu-dit Le Resto (à gauche, direction Locqueltas)	86,900	42,000	15:24	16:04	15:58
D133	Lieu-dit Morbouleau (tout droit, direction Locqueltas)	89,200	39,700	15:27	16:07	16:01
D133	Intersection D133/D767A (à droite, direction Locqueltas)	90,800	38,100	15:29	16:09	16:03
D767A	LOCQUELTAS - traversée de la localité	91,100	37,800	15:30	16:10	16:04
D767A	LOCQUELTAS - Rond-Point sortie de localité (tout droit)	92,200	36,700	15:31	16:11	16:05
D767A	Ronds-points successifs (tout droit avec passage sous la D767)	92,500	36,400	15:32	16:12	16:06
D133	LOCMARIA GRAND-CHAMP - traversée de la localité en direction de Gd-Champ	93,200	35,700	15:33	16:13	16:07
D133	Rond-Point du Brugo (à droite et entrée Circuit Final)	95,800	33,100	15:36	16:16	16:10
D133E	1er passage sur la ligne d'arrivée	99,900	29,000	15:42	16:22	16:16
	5 tours de 5,800 km soit 29 km					
	2e passage sur la ligne d'arrivée	105,700	23,200	16:31	16:24	16:24
	3e passage sur la ligne d'arrivée	111,500	17,400	16:39	16:32	16:32
	4e passage sur la ligne d'arrivée	117,300	11,600	16:47	16:39	16:39
	5e passage sur la ligne d'arrivée	123,100	5,800	16:55	16:47	16:47
D133E	ARRIVEE sur la route départemental D133E	128,900	0,000	17:04	16:55	16:55

Parcours



Points dangereux

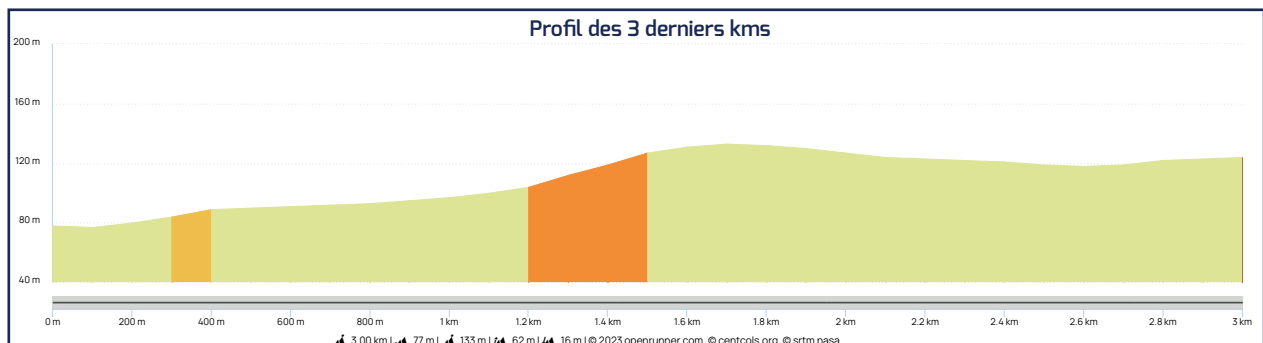
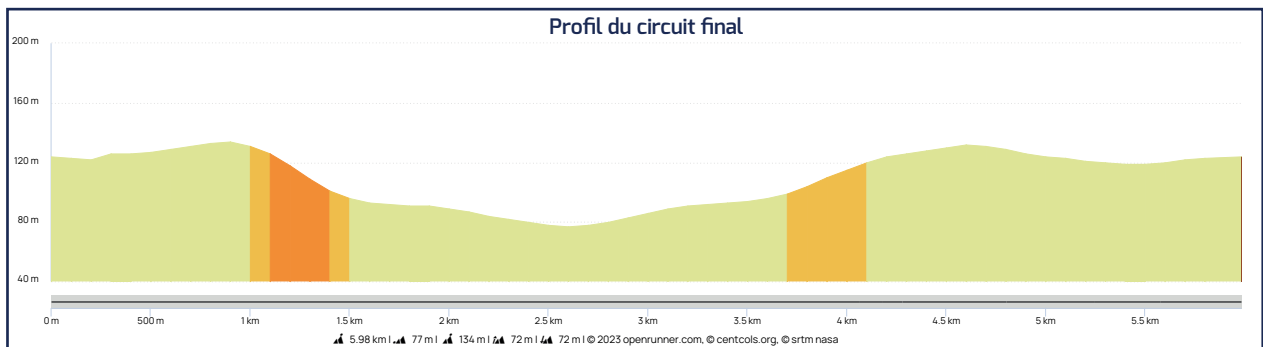
Km	Lieu	Observation	Photo
4,300	D133	 Îlot directionnel (à droite)	
4,700	Entrée PLUMERGAT	 Îlots centraux	
5,100	PLUMERGAT	 Îlot directionnel (à droite)	
5,200	PLUMERGAT	 Rond-point (tout droit)	
8,600	Lieu-dit Le Poteau	 Rond-point (tout droit)	
19,800	Lieu-dit Kerhenriette	 Îlot directionnel (à gauche)	
20,300	COLPO	 3 Ronds-points successifs	
36,800	Lieu-dit Kergonan	 Descente très rapide suivi d'un pont avec rétrécissement	
40,000	Entrée PLUMELEC	 Rond-point (tout droit)	
42,200	D10	 Îlots centraux	
57,800	Lieu-dit Botquééré	 Îlots centraux	
71,000	Entrée ELVEN	 Rond-point (tout droit)	

Points dangereux

Km	Lieu	Observation	Photo
71,600	ELVEN	 Îlot directionnel (à droite)	
72,000	ELVEN	 2 Ronds-points	
73,000	Sortie ELEVEN	 Rétrécissement avec îlots	
89,200	Lieu-dit Morbouleau	 Îlots directionnels Rétrécissement Îlots centraux	
90,700	Entrée LOCQUeltas	 Îlot directionnel (à droite)	
92,000	Sortie LOCQUeltas	 3 Ronds-points successifs	
93,500	LOCMARIA GRAND-CHAMP	 Îlots centraux Rond-point (tout droit)	
Circuit Final	3,300 Km avant arrivée	 Rond-point (à gauche)	
	2,400 Km avant arrivée	 Îlots centraux	
	1,400 KM avant arrivée	 Rond-point (tout droit)	
	400 m avant arrivée	 Rond-point (à gauche)	
	1,400 Km après arrivée	 Rond-point (tout droit)	

SAMEDI 20 MAI 2023

Circuit final (5,800 km)



DIMANCHE 21 MAI 2023

Réguiny - Évellys (Naizin)

(CLM individuel)

- 8h00 Réception des équipes et des officiels
- 8h30 Appel du premier coureur (voir ordre de départ)
- 8h40 Départ de la voiture ouvreuse officielle
- 8h45
Départ du premier coureur
L'heure de départ du premier coureur sera défini en fonction du nombre de coureurs ayant terminé dans les délais la 1^{ère} étape, tout en respectant l'article 15 du règlement particulier.
- 10h50
Départ du dernier coureur, suivi du véhicule Fin de Course.
- 11h00
Compétition terminée
Protocole officiel
Permanence d'arrivée : Mairie
Salle de Presse : Mairie
Douches - Vestiaires : Terrain des Sports
- Dès 11h00
Restauration : Salle Polyvalente - rue de la Paix 150 m à droite après la ligne d'arrivée - Naizin

SÉCURITÉ :

Chaque coureur sera accompagné d'un véhicule (moto, voiture). Des signaleurs seront présents à toutes les intersections. Bien entendu, la circulation sera interdite de 8h30 à 11h00 dans le sens Évellys (Naizin) - Réguiny

DIMANCHE 21 MAI 2023

Accès départ



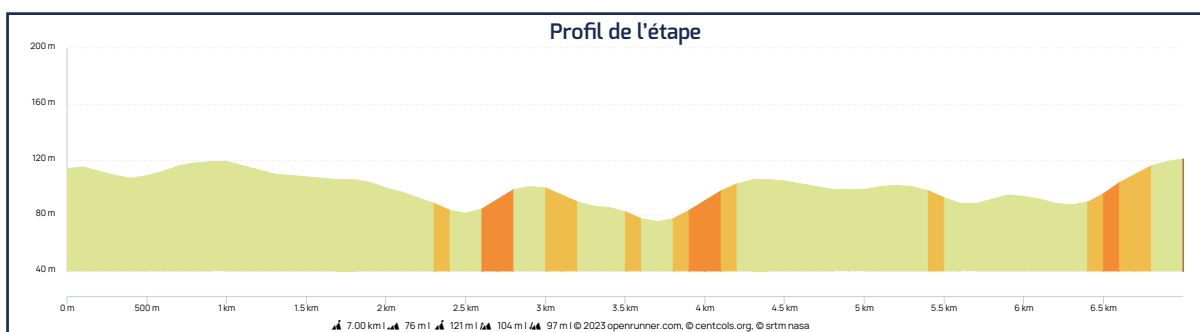
DIMANCHE 21 MAI 2023

Horaires de passage

Route	Itinéraire	Distance		Premier Coureur	Dernier Coureur
		Parcours	A parcourir		
D203	REGUINY - Départ rue Saint-Clair	0.000	7.000	08:45*	10:50
D203	Lieu-dit Le Crano	0.900	6.100	08:46	10:51
D203	Lieu-dit Le Rohalet	2.900	4.100	08:48	10:53
D203	Lieu-dit La Croix Bigot	3.200	3.800	08:49	10:54
D203	Lieu-dit Kervéno	3.900	3.100	08:50	10:55
D203	Lieu-dit Porhman	4.300	2.700	08:50	10:55
D203	Lieu-dit La Châtaigneraie	5.500	1.500	08:52	10:57
D203	EVELLYS - Naizin - Rue des Peupliers	6.400	0.600	08:53	10:58
D17	EVELLYS - Naizin - Rond-Point (tout droit)	6.900	0.100	08:54	10:59
D203	ARRIVEE - Rue de la Mairie	7.000	0.000	08:54	10:59

*heure de départ approximative. Elle sera déterminée en fonction du nombre coureurs classés à l'issue de l'arrivée de la 1^{ère} étape.

Parcours



DIMANCHE 21 MAI 2023

Plan site d'arrivée



13h40

Appel des coureurs par équipes.
Présentation des équipes.
Présentation des leaders de l'épreuve.

14h20

Départ de Lizio en présence de la Municipalité, des autorités locales et des invités.

16h10

Arrivée sur le circuit de Locminé avec un premier passage sous la banderole pour parcourir 5 fois un circuit long de 7,200 km.

17h00

Arrivée des coureurs et dérivation des voitures des directeurs sportifs (200 mètres avant la ligne d'arrivée, à gauche).

17h10

Protocole final
Permanence d'arrivée : Maison des associations derrière l'arrivée
Salle de Presse : Médiathèque
Douches - Vestiaires : Stade Municipal
Contrôle antidopage : Médiathèque

Horaires de passage

Route	Itinéraire	Distance		Horaire de passage		
		Parcouru	A parcourir	Caravane	42 km/h	44 km/h
D174	LIZIO - Départ Fictif - Rue de la Fontenelle - Neutralisation de 2,100 km				14:20	14:20
D151	SERENT - Départ Réel - Lieu-dit Tréviet - 100m après la route dit Bout de Ville	0,000	115,600		14:25	14:25
D151	SERENT - Entrée Localité (à droite, direction Plumelec sur D151)	2,500	113,100		14:28	14:28
D151	SERENT - Continuer sur la D10 direction Plumelec	2,900	112,700		14:29	14:28
D10	Lieu-dit Robinson (à droite, direction La Croix Martin)	6,500	109,100		14:34	14:33
C	LIZIO - Rue du Souvenir (à droite, sur D174)	10,100	105,500		14:39	14:38
D174	LIZIO - Rue du Résistance (Poursuivre sur D174, direction Quily)	10,200	105,400	14:00	14:39	14:38
D174	Lieu-dit Sainte Catherine (à gauche, direction Josselin sur D4)	13,400	102,200	14:04	14:44	14:43
D4	Lieu-dit Le Temple (à droite, direction Saint-Servant S/Oust sur D4)	17,200	98,400	14:09	14:49	14:48
D151	SAINTE-SERVANT S/OUST - Rue Moulin de Meslan (à gauche, direction Josselin)	19,000	96,600	14:12	14:52	14:50
D143	Intersection D4/D143 (à droite, direction Josselin)	20,300	95,300	14:14	14:54	14:52
D4	Lieu-dit Guilin (à gauche, direction Guégon)	21,600	94,000	14:15	14:55	14:54
D123	Lieu-dit Catelo - <i>Ascension à 4,3% sur 1300m</i>	23,000	92,600	14:17	14:57	14:56
D123	GUEGON - Rue Joseph Le Coq (à gauche, direction Cruguel)	24,000	91,600	14:19	14:59	14:57
D122	CRUGUEL - Lieu-dit Saint Yves	31,800	83,800	14:30	15:10	15:08
D126	PLUMELEC - Rue du Folguet (à gauche, direction Elven)	37,100	78,500	14:38	15:18	15:15
D1	PLUMELEC - Rue du Dr Rème (à droite, direction Elven)	37,200	78,400	14:38	15:18	15:15
D1	Penquelen (à droite pour emprunter Circuit GP de Plumelec)	41,600	74,000	14:44	15:24	15:21
C	Intersection D126 - à droite direction Plumelec	45,600	70,000	14:50	15:30	15:27
D126	Lieu-dit Cadoudal - début ascension	48,100	67,500	14:53	15:33	15:30
D126	Haut de Cadoudal - <i>Ascension à 6 % sur 2000m</i>	50,100	65,500	14:56	15:36	15:33
D126	PLUMELEC - Rond-point (tout droit, direction St Jean Brévelay)	50,400	65,200	14:57	15:37	15:33
C	PLUMELEC - Rue Nd de la Salette (à gauche, direction St Jean Brévelay)	50,700	64,900	14:57	15:37	15:34
D1	Lieu-dit Talrun (à gauche, direction St Jean Brévelay)	54,700	60,900	15:03	15:43	15:39
D778	ST-JEAN-BREVELAY - Rond-point des 3 chênes (à gauche, toutes directions)	55,700	59,900	15:04	15:44	15:40
D778	ST-JEAN-BREVELAY - Rond-point de la Métairie (à droite, dir. Locminé)	56,300	59,300	15:05	15:45	15:41
D778	ST-JEAN-BREVELAY - Rond-point Landes de Lanvaux (tout droit, dir. Locminé)	57,200	58,400	15:06	15:46	15:43
D778 Bis	ST-JEAN-BREVELAY - Rue de Rohan	57,600	58,000	15:07	15:47	15:43
D778 Bis	ST-JEAN-BREVELAY - Rond-point du Sullio (à gauche, direction Colpo)	58,100	57,500	15:08	15:48	15:44
D115	Kerfrolo	59,300	56,300	15:09	15:49	15:45
D115	COLPO - Entrée localité (rond-point, tout droit, direction Locminé)	65,600	50,000	15:18	15:58	15:54
D115	COLPO - Rue Nationale (à gauche, direction Locminé)	65,800	49,800	15:19	15:59	15:54
D115	Passage sous la D767 (rond-point, à droite, direction Grand-Champ)	66,000	49,600	15:19	15:59	15:55
D115	Lieu-dit de La Résistance (rond-point, tout droit, direction Grand-Champ)	66,200	49,400	15:19	15:59	15:55
D115	Lieu-dit Ker Henriette (à droite, direction Pluvigner)	66,700	48,900	15:20	16:00	15:55
D115	Lieu-dit La Croix de Bois (à droite, direction Bel Air)	69,600	46,000	15:24	16:04	15:59
C	MOUSTOIR-AC - Lieu-dit Pontcuel (à droite, direction Moustoir-Ac)	73,800	41,800	15:30	16:10	16:05
C	MOUSTOIR-AC - Traversée Localité (direction Locminé sur D318)	74,600	41,000	15:31	16:11	16:06
D318	MOUSTOIR-AC - Mairie (à gauche, direction Le Parc)	74,800	40,800	15:31	16:11	16:07
C8	Lieu-dit Kerliard - <i>Ascension à 3,9% sur 2000m</i>	76,000	39,600	15:33	16:13	16:08
C8	Lieu-dit Kertexier (à droite)	76,600	39,000	15:34	16:14	16:09
C	Lieu-dit Kermabaudrin (à droite, direction Locminé)	77,300	38,300	15:35	16:15	16:10
D 16	LOCMINE - Rue Fort Penthièvre (à droite et Entrée Circuit Final)	78,700	36,900	15:37	16:17	16:12
	1er passage sur la ligne d'arrivée	79,100	36,500	15:38	16:18	16:12
	5 tours de 7 km 200 soit 36 km					
	2e passage sur la ligne d'arrivée	86,400	29,200		16:28	16:22
	3e passage sur la ligne d'arrivée	93,700	21,900		16:38	16:32
	4e passage sur la ligne d'arrivée	101,000	14,600		16:49	16:42
	5e passage sur la ligne d'arrivée	108,300	7,300		16:59	16:52
D16	ARRIVEE - Place Anne de Bretagne	115,600	0,000		17:10	17:02

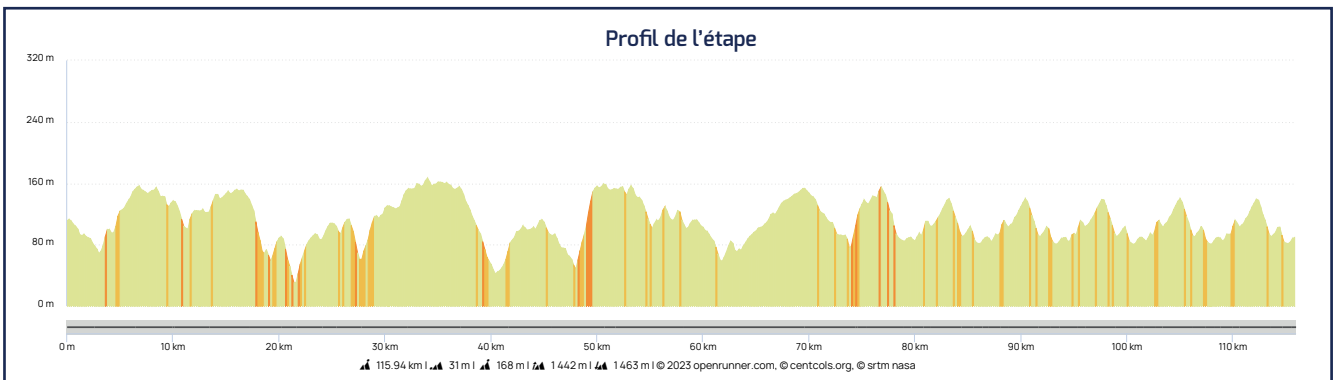
DIMANCHE 21 MAI 2023

Parcours

ETAPE 3 - 115,6 KM



Profil de l'étape





















Points dangereux

Km	Lieu	Observation	Photo
2,500	Entrée SÉRENT	 Îlot directionnel (à droite)	
13,400	Lieu-dit Sainte Catherine	 Îlot directionnel (à gauche)	
17,200	Lieu-dit Le Temple	 Îlot directionnel (à droite)	
19,200	SAINT-SERVANT S/OUST	 Rétrécissement	
24,400	Sortie GUEGON	 Îlots centraux x2	
24,600	Sortie GUEGON	 Ralentisseur	
38,000	Sortie PLUMELEC	 Rétrécissement	
48,400	Lieu-dit CADOUDAL	 Rétrécissement (pont)	
50,400	Entrée PLUMELEC	 Rond-point (tout droit)	
50,700	Sortie PLUMELEC	 Ilots directionnels (à gauche) x2	

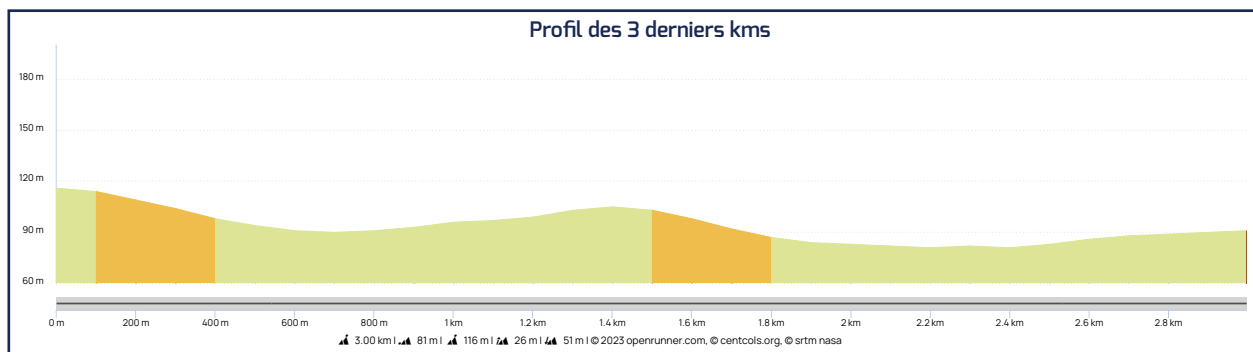
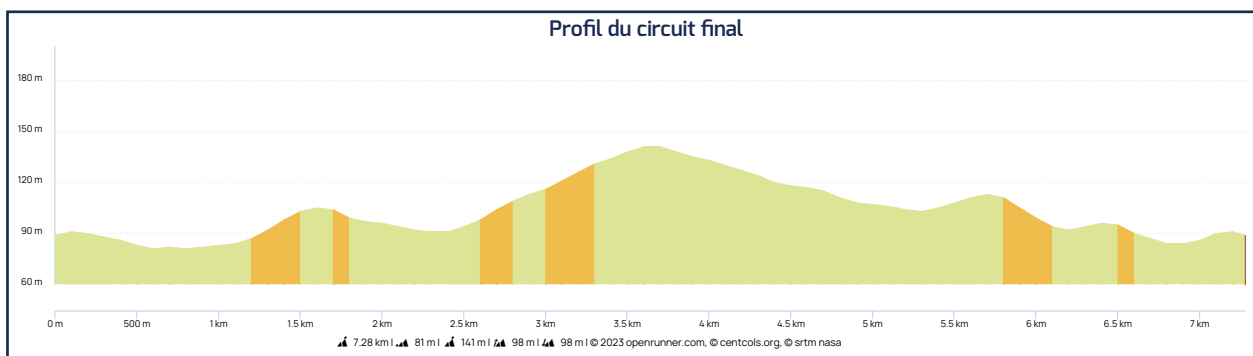
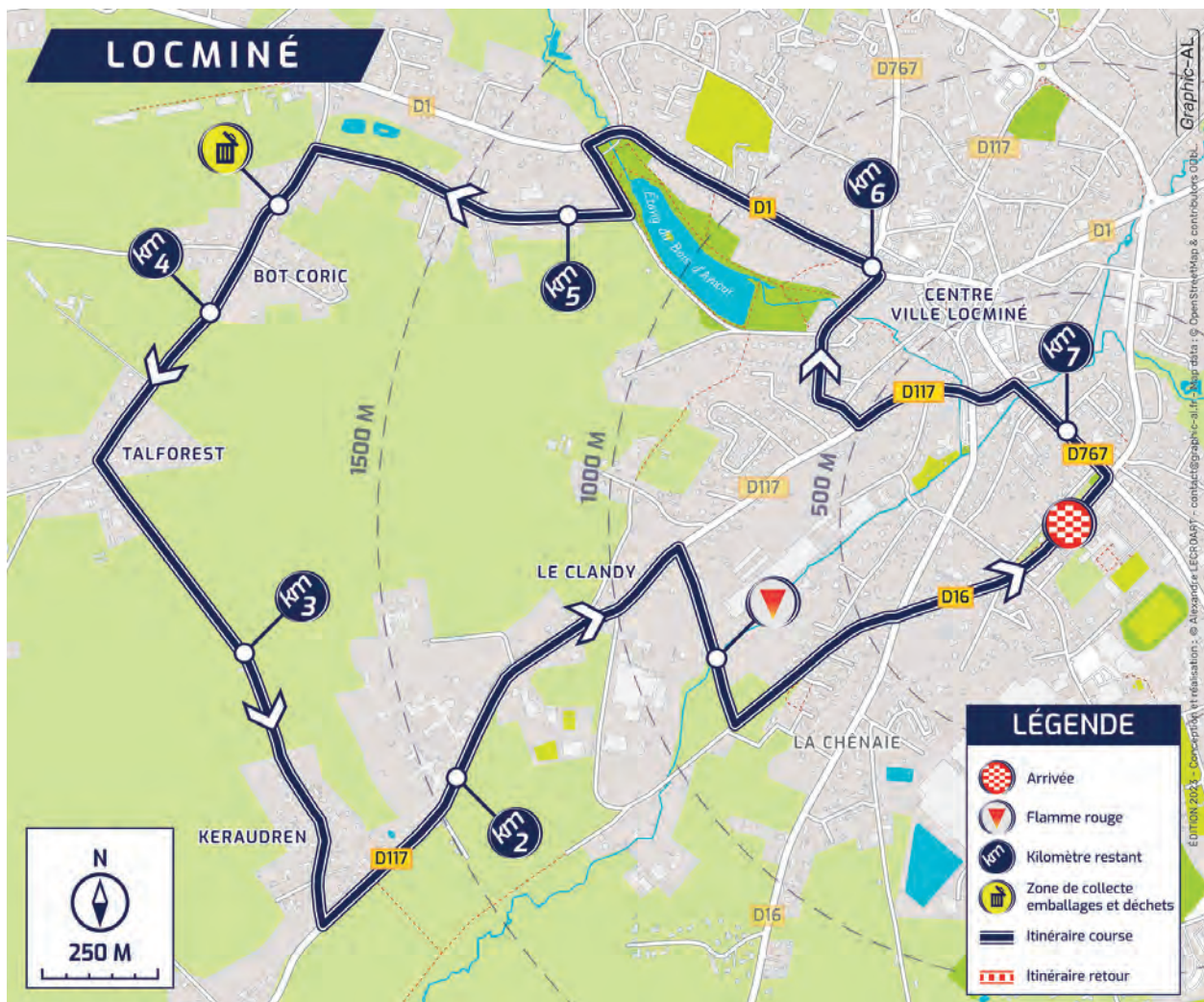
DIMANCHE 21 MAI 2023

Points dangereux

Km	Lieu	Observation	Photo
54,700	Lieu-dit Talrun	 Ilots directionnels (à gauche)	
55,700 à 58,100	SAINT-JEAN-BREVELAY	 4 Ronds-points (à gauche, à droite, tout droit & à gauche)	
64,500 à 65,000	Entrée COLPO	 Ralentisseurs Rétrécissement	
65,400	COLPO	 Îlots centraux	
65,700	COLPO	 Rond-point (tout droit)	
66,000	Sortie COLPO	 2 Ronds-points (à droite)	
Circuit Final	2 Km avant arrivée	 Îlots centraux	
	500 m avant arrivée	 Rond-point (tout droit)	
	100 m après arrivée	 Rond-point (à gauche)	

DIMANCHE 21 MAI 2023

Circuit final (7,200 km)



Plan site d'arrivée

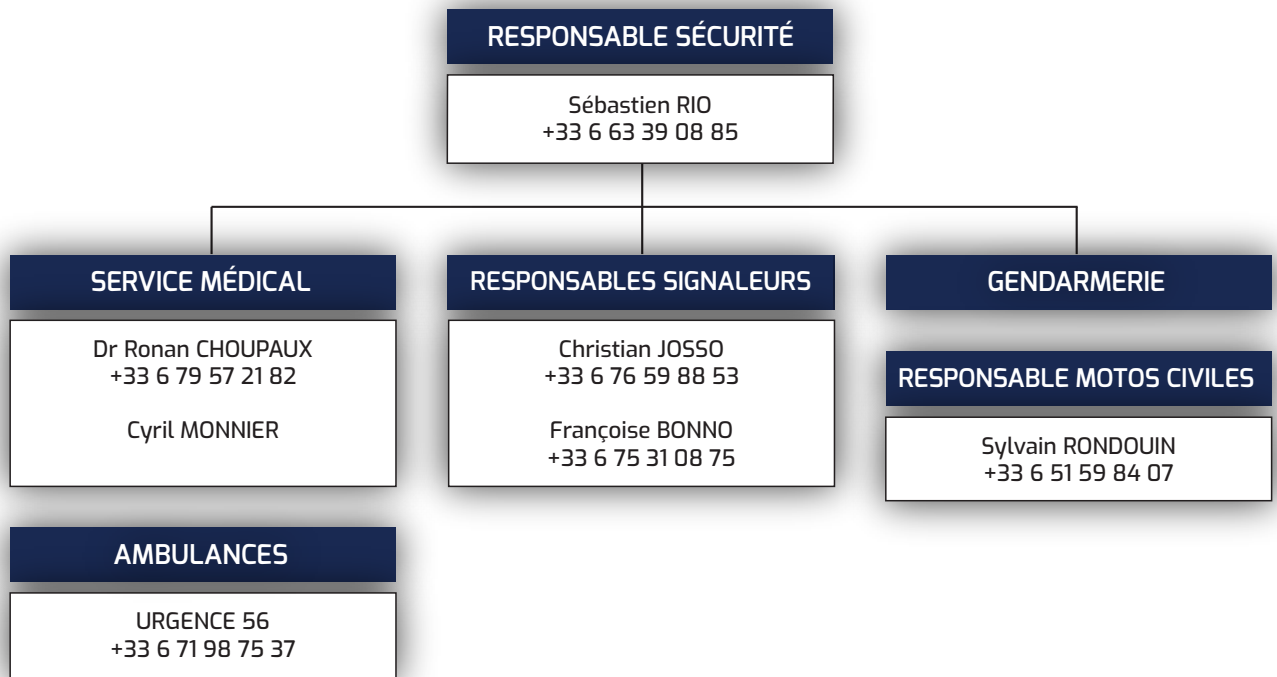


	1^{ère} étape 910 € / 20	2^{ème} étape 645 € / 20	3^{ème} étape 910 € / 20	Général Individuel 1215 € / 20
1	175 €	100 €	175 €	200 €
2	100 €	75 €	100 €	150 €
3	75 €	50 €	75 €	125 €
4	60 €	40 €	60 €	100 €
5	50 €	30 €	50 €	90 €
6	50 €	30 €	50 €	80 €
7	50 €	30 €	50 €	70 €
8	50 €	30 €	50 €	60 €
9	50 €	30 €	50 €	50 €
10	50 €	30 €	50 €	40 €
11	20 €	20 €	20 €	30 €
12	20 €	20 €	20 €	30 €
13	20 €	20 €	20 €	30 €
14	20 €	20 €	20 €	30 €
15	20 €	20 €	20 €	30 €
16	20 €	20 €	20 €	20 €
17	20 €	20 €	20 €	20 €
18	20 €	20 €	20 €	20 €
19	20 €	20 €	20 €	20 €
20	20 €	20 €	20 €	20 €

Classements annexes

	PAR POINTS 259 € / 5	GRIMPEUR 259 € / 5	SPRINT 259 € / 5	JEUNES 259 € / 5	COMBINE 259 € / 5	EQUIPES 259 € / 5
1	103 €	103 €	103 €	103 €	103 €	103 €
2	64 €	64 €	64 €	64 €	64 €	64 €
3	40 €	40 €	40 €	40 €	40 €	40 €
4	32 €	32 €	32 €	32 €	32 €	32 €
5	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €

ORGANIGRAMME SÉCURITÉ



Hôpitaux

VILLE	ÉTABLISSEMENT	ADRESSE	TÉLÉPHONES
Vannes	Centre Hospitalier Bretagne Atlantique	20 Boulevard Général Maurice Guillaudot, 56000 Vannes	+33 (0)2 97 01 41 41
Pontivy	Centre Hospitalier Kério	Kério, 56920 Noyal-Pontivy	+33 (0)2 97 79 00 00

Organisation / Equipes

FONCTION	NOM	PRÉNOM	TÉLÉPHONES
Président	GUÉGAN	Patrick	+33 (0)6 62 22 45 41
Directeur de l'épreuve	BERTHELOT	Gabriel	+33 (0)6 75 65 53 22
Relation permanence	GARNIER	Morgane	+33 (0)6 48 91 57 30
Responsable hébergement	LE DASTUMER	Christophe	+33 (0)6 72 31 80 22
Responsable COVID	RENARD	Annie	+33 (0)6 30 20 87 53

CLASSEMENTS

Maillots de leader



CLASSEMENT
GÉNÉRAL INDIVIDUEL



CLASSEMENT
GÉNÉRAL AUX POINTS



CLASSEMENT
DU MEILLEUR GRIMPEUR



CLASSEMENT
DU COMBINÉ



CLASSEMENT
SPRINTS INTERMÉDIAIRES



CLASSEMENT
DU MEILLEUR JEUNE

Classements



CLASSEMENT PAR
ÉQUIPES



PEINTURE

TROPHÉE
SUPER COMBATIF

TROPHÉE CENTRE MORBIHAN

28, rue Général de Gaulle
56500 LOCMINÉ
FRANCE

e-mail : tropheecentremorbihan@orange.fr

TROPHÉE 40^{ans}
CENTRE MORBIHAN